

# A Eupen, les citoyens seront consultés en permanence

Ce lundi, le parlement de la Communauté germanophone est entré dans l'histoire de la démocratie belge. Eupen s'apprête en effet à voter un décret inédit qui donne naissance à une assemblée supplémentaire en son sein, composée de citoyens tirés au sort. Le fruit d'un long travail mené avec l'équipe du G1000. Cette chambre de réflexion nourrie par la société civile sera mise en

place à l'automne, après l'installation du nouveau parlement issu des élections régionales du 26 mai.

« Il s'agit d'un système permanent de consultation des citoyens, basé sur le tirage au sort », résume Yves Dejaeghere, coordinateur du G1000. Le rouage central de ce nouveau mécanisme démocratique sera une assemblée citoyenne qui se saisira des thèmes fixés par un conseil ci-

toyen (24 personnes tirées au sort) pour en débattre et émettre des recommandations à destination du parlement germanophone élu. « Le parlement s'engage, si un thème recueille une certaine quantité de votes, à se saisir du sujet et, s'il ne suit pas les recommandations citoyennes, à fournir une justification motivée. »

Ce décret innovant est l'aboutissement d'un long travail en coulisses. « Les

contacts remontent à une année environ, explique Yves Dejaeghere. Avec des membres du gouvernement germanophone mais aussi les représentants des différents partis politiques. Nous sommes convaincus que ce modèle va être observé de l'étranger par ceux qui s'intéressent à l'innovation démocratique. » ■

## La Communauté germanophone se dote d'une assemblée citoyenne

- C'est une première en Belgique : une assemblée citoyenne sera installée en automne en Communauté germanophone.
- Elle fonctionnera en permanence aux côtés du parlement.
- Ses membres seront tirés au sort.

C'est le Jour J pour les germanophones. Ce lundi, le parlement de la troisième Communauté du pays est entré dans l'histoire de la démocratie belge. Eupen, en effet, s'apprête à voter un décret inédit qui donne naissance à une assemblée supplémentaire en son sein, composée de citoyens tirés au sort. Le fruit d'un long travail mené avec l'équipe du G1000. Cette chambre de réflexion nourrie par la société civile sera mise en place en automne, après l'installation du nouveau parlement issu des élections régionales du 26 mai.

### Trois axes

« Il s'agit d'un système permanent de consultation des citoyens, basé sur le tirage au sort », résume Yves Dejaeghere, coordinateur du G1000. Le système se décline en trois axes.

Il y a d'abord un conseil citoyen, composé de 24 citoyens désignés au hasard. Ceux-ci siègent durant 18 mois, à côté du parlement germanophone élu. Leur mission consiste à identifier les thèmes qui vont être abordés et d'établir l'agenda des discussions. Ce sont eux également qui fixent la durée des travaux pour chaque thème, ainsi que le nombre de panellistes (entre 25 et 50). « Le

greffier du parlement germanophone et l'ombudsman seront membres également de ce conseil, à titre d'observateurs », précise Yves Dejaeghere. Enfin, le conseil citoyen assure le suivi des recommandations de l'assemblée auprès du parlement élu.

Le rouage central de ce nouveau mécanisme démocratique, c'est l'assemblée citoyenne, la Bürgerversammlung, qui se saisira des thèmes fixés par le conseil citoyen pour en débattre durant une courte durée et émettre des recommandations à destination du parlement germanophone élu. Cette assemblée nouvelle s'assimile à un panel : le choix de ses membres relèvera d'un tirage au sort pondéré par des critères de genres (parité), d'âge (16 ans minimum) ou de niveau d'éducation. « Ces citoyens seront rémunérés en fonction de la durée de leur travail », ajoute le coordinateur du G1000. Un « cachet » qui devrait tourner autour de 37,50 euros par demi-journée. « Le parlement s'engage, si un thème recueille une certaine quantité de votes, à se saisir du sujet et, s'il ne suit pas les recommandations citoyennes, à fournir une justification motivée. »

Enfin, un secrétariat permanent – une personne appartenant au personnel du parlement germanophone élu – sera installé. Il préparera les réunions et invitera les experts tout en veillant au respect des procédures, en collaboration avec le conseil citoyen.

### Un panel d'experts

Ce décret innovant est l'aboutissement d'un long travail en coulisses. « Les contacts remontent à une année environ, explique Yves Dejaeghere. Avec des membres du gouvernement germanophone mais aussi les représentants des différents par-

tis politiques, afin de bien ressentir comment ils percevaient ce projet. »

Treize experts internationaux se sont retrouvés en juillet dernier à Eupen pour débattre de ce modèle. Parmi eux, David Farrell, architecte des panels irlandais, ou encore Marcin Gerwin, qui a conçu les processus à Gdansk en Pologne. On trouvait également David Van Reybrouck (le « père » belge du tirage au sort citoyen), le politologue Min

Reuchamps (UCLouvain) et Benoît Derenne (directeur de la Fondation pour les générations futures). « À l'automne dernier, on a présenté un modèle au bureau du parlement de la Communauté, achève-t-il. Et eux ont décidé à quel point ils souhaitaient mettre ce modèle en œuvre. »

### Le modèle le plus abouti

Deux contributeurs qui, aujourd'hui, se réjouissent de cette avancée. « C'est une primeur mondiale, se félicite David Van Reybrouck. Avec cette avancée, la Communauté germanophone devient un laboratoire pour le reste de l'Europe. Avec ses 76.000 habitants, c'est une des plus petites régions, mais elle dispose des pouvoirs qu'ont la Rhénanie-du-Nord - Westphalie, la Catalogne et l'Écosse. Montrons à l'Europe ce qui se passe à Eupen. »

Le même enthousiasme anime Benoît Derenne : « Cette avancée en matière de démocratie délibérative est une étape cruciale du renouveau démocratique. Ce modèle de dialogue permanent entre citoyens et politiques est à ce jour parmi les plus aboutis du fait de son imbrication dans le système politique. Et ce n'est qu'une étape, car le résultat du travail des citoyens non-élus et les réponses des politiques feront évoluer le regard des uns sur les autres

et donc le rapport entre eux. La citoyenneté en Ostbelgien pourrait en être transformée, réenchântée. C'est notre vœu le plus cher. »

Ce Ostbelgien Model, « nous sommes convaincus qu'il va être observé de l'étranger par ceux qui s'intéressent à l'innovation démocratique », conclut Yves Dejaeghere. Et qui sait, gagner d'autres pièces de la maison fédérale belge ? ■

PASCAL LORENT

### A L'ÉTRANGER

#### L'exemple de Gdansk

À l'été 2016, la ville de Gdansk, en Pologne, a subi d'importantes inondations, en raison de fortes averses. Dans la foulée d'un débat sur les changements climatiques et leurs conséquences, une forte mobilisation est née pour réclamer la création d'une assemblée citoyenne. La revendication a été affinée et portée avec succès par l'expert Marcin Gerwin. Composée de 63 habitants sélectionnés afin de représenter la diversité démographique de la ville, l'assemblée a pour objectif d'écouter le témoignage des experts et des parties prenantes concernées par un problème particulier et de mettre en avant des pistes de solution. Ainsi, toute suggestion qui remporte plus de 80 % d'avis favorables au sein de l'assemblée devient une décision obligatoire que la municipalité doit mettre en œuvre. Une petite révolution.

PLT

## D'AUTRES INITIATIVES EN BELGIQUE

## Wallonie

En 2014, une commission Renouveau démocratique a été mise en place. De ses travaux découle notamment la tenue de deux panels où trente citoyens tirés au sort ont débattu d'un thème (le vieillissement en 2017, la jeunesse en 2018) et émis des recommandations. Par ailleurs, Ecolo a déposé des textes (qui restent à voter) pour faciliter les consultations populaires régionales et locales. Enfin, ce mardi, le parlement examine un texte (controversé) sur l'accès des citoyens aux documents administratifs.



P.L.T

## Bruxelles

La Région bruxelloise a elle aussi organisé son propre panel citoyen. Il s'est tenu en octobre et novembre 2017 : une quarantaine de Bruxellois ont débattu du thème de la mobilité. De leurs travaux sont nées des recommandations, examinées par une commission de suivi composée de députés bruxellois. Parmi les propositions, on retiendra la création d'une seule zone tarifaire pour les transports en commun, que ce soit à Bruxelles ou dans la périphérie. On attend le suivi politique.



P.L.T

## Fédération Wallonie-Bruxelles

Dans la foulée de son homologue wallon, le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a organisé son propre panel sur l'avenir de l'Europe. Durant deux samedis de l'été 2017, 94 citoyens tirés au sort se sont réunis pour échanger sur ce thème. Un exercice à responsabilité limitée toutefois puisque la thématique abordée ne correspond à aucune matière spécifique traitée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



P.L.T

## Le fédéral

En matière de citoyenneté, plusieurs propositions ont été déposées sous cette législature. Principalement dans le chef d'Ecolo-Groen. Parmi celles-ci, la création d'une commission parlementaire mixte composée de députés et de citoyens tirés au sort. Les verts ont également défendu l'élargissement du droit de pétition (qui permet aux citoyens de présenter leur projet en commission de la Chambre). Dans plusieurs partis, dont le MR, l'idée de transformer le Sénat en assemblée citoyenne fait également son chemin.



P.L.T

## HUMEUR

PASCAL LORENT

## LA MESSE DU DIMANCHE

Dimanche matin. Les brumes baignent encore les toits namurois. Comme le souvenir d'un songe. Dans les rues étroites de la capitale wallonne, le soleil s'insinue à peine. Et les militants prennent le chemin du congrès, comme on répond à l'appel du clocher. Le MR tient le sien à l'université, « pour débattre des projets de programme actuellement soumis à consultation via une plateforme participative ouverte à tous ». On suppose un grand moment de participation militante. Mathieu Bihet, président des Jeunes MR, officie en maître de cérémonie. On remercie Olivier Chastel, président partant. Applaudissements. Lequel prend la parole pour congratuler tous les ministres réformateurs. Re-applaudissements pour chacun d'eux. Puis vient le moment de saluer le travail accompli par Charles Michel au « 16, rue de la Loi ». Les mains chauffent de ces offrandes répétées. Puis vient le moment de l'échange. L'eucharistie, presque. Les quatre prélats wallons du MR (Borsus, Jeholet, Crucke et De Bue) prennent place sur scène dans des fauteuils bleus et s'expriment à tour de rôle sur une ou deux réalisations de leur courte législature ministérielle. A chaque fois, l'assis-

tance est invitée à claquer des paumes, comme on se lève et se rassied durant l'office. Quand la salle reçoit la parole pour la première fois, il est 11 h 10. Trois premières questions à la volée, auxquelles chacun des ministres ou presque s'estime en devoir d'apporter une réponse, sur le mode « voilà ce que j'ai fait, c'est pas si mal, et voilà ce que je ferai quand demain il fera bleu ».

Non loin de là, place d'Armes, le PS, lui, valide son programme wallon. Le rituel est plus classique, avec des chants : l'« Internationale » en ouverture, « Bella Ciao » pour conclure. Chaque discours est accompagné d'un clip vidéo sur un des axes de cet évangile wallon. A la fin, la salle vote à carton levé : pour (rouge), contre (bleu) ou abstention (blanc). Et on se distribue des roses. Les symboles ont toute leur importance dans ces moments de communion. Il flotte comme un parfum suranné de religiosité. A l'université ou Place d'Armes, il ne manque que la chaire de vérité pour achever cette communication verticale. Bien sûr, un travail participatif a été mené dans l'ombre : le MR offre la possibilité à chacun d'exprimer des propositions pour son programme (via internet) et celui du PS est le fruit, notamment, du Chantier des idées. Et pourtant, alors que tous prêche la participation citoyenne avec la ferveur des convertis, leurs congrès ont des allures de vieilles messes dominicales. Pour un peu, ils les tiendraient en latin.